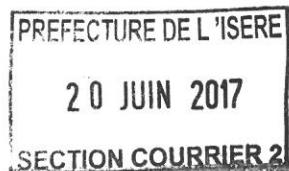


COMITE SYNDICAL

DU 7 JUIN 2017



Le 7 juin 2017 à 17 heures 00, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 31 mai 2017 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	25
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	18
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	6
6667 voix présents ou représentés :	6 954,24 voix

PRESENTS

Titulaires

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Christine GARNIER, Nicole BOULEBSOL, (Grenoble-Alpes Métropole), Jean-Paul BRET, Luc REMOND, Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Martial SIMONDANT, Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté), Pierre BEGUERY (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Suppléants :

Mmes et MM. Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Jean-Claude POTIÉ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR

M. Jérôme DUTRONCY, (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Laurent THOVISTE, (Grenoble-Alpes Métropole),
M. Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves)
Mme Isabelle DUPRAZ-FOREZ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté)
M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté),
M. Francis GIMBERT, (Communauté de Communes Le Grésivaudan),
Mme Laurence THERY, Communauté de Communes Le Grésivaudan).

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Mmes et MM. Bruno MAGNIER, Tiphaine TIENGOU, (Grenoble-Alpes Métropole), Marie-Claire BOZONNET, Catherine CHABERT, (DDT 38), Georges DERU, (Paierie Départementale de l'Isère), Benoît PARENT, Constant BERROU, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Philippe AUGER, Karine PONCET-MOISE, Olivier ALEXANDRE, Amandine DECERIER, (Etablissement Public du SCoT), Cécile BENECH, (Etablissement Public du SCoT-C.Eau).

PERSONNES EXCUSÉES

Mme et MM. Laurent THOVISTE, Jérôme DUTRONCY, Michelle VEYRET, Michel OCTRU, Fabrice HUGELE, (Grenoble-Alpes Métropole), Guy GUILMEAU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Isabelle DUPRAZ-FOREY, Jean-François INARD, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Francis GIMBERT, Laurence THERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

Objet : Compensation financière de la sortie de Bièvre Isère Communauté (ex communauté de communes Région Saint Jeannaise) du syndicat mixte du SCoT Nord-Isère

COMITE SYNDICAL DU 7 JUIN 2017

DELIBERATION N° 17-VI-XI

Objet : Compensation financière de la sortie de Bièvre Isère Communauté (ex communauté de communes Région Saint Jeannaise) du syndicat mixte du SCoT Nord-Isère

Le président expose :

L'ex communauté de communes Région Saint Jeannaise a fusionné au 01/01/16 avec la communauté de communes de Bièvre Isère, membre du syndicat mixte du SCoT de la région de Grenoble.

A l'issue du délai légal de 6 mois, Bièvre Isère Communauté a opté pour le maintien au sein du syndicat mixte du SCoT de la région de Grenoble incluant ainsi au sein de ce SCoT les communes appartenant auparavant à la communauté de communes Région Saint Jeannaise.

Une modification en cours du SCoT de la région de Grenoble permettra d'intégrer ces territoires au SCoT en vigueur.

L'EP-SCoT de la RUG est sollicité par le SCoT Nord-Isère pour envisager une participation au titre d'un rachat des études engagées par le syndicat mixte du SCoT Nord-Isère sur le territoire des communes nouvellement incluses dans le SCoT de la région de Grenoble, études qui contribuent à la modification de ce SCoT.

Après concertation avec Bièvre Isère Communauté le montant de ces études a été valorisé par le syndicat mixte du SCoT Nord-Isère à hauteur 30 000 € qui se décomposent comme suit :

- Atlas des zones d'activités économiques 2015
- Etude comportement d'achat/enquête ménages 2013
- Données sur l'évolution du commerce
- Etude SAFER 2016
- Capacités des systèmes d'assainissement et des milieux récepteurs au regard des besoins en logements
- Etat initial de l'environnement 2015
- Etude agricole 2007
- Pré-diagnostic de territoire 2015
- Fiche portrait EPORA 2015

Il est proposé au comité syndical d'approuver le principe de cette participation qui devra faire l'objet d'une convention financière et d'une inscription budgétaire lors du prochain comité syndical. A l'appui du versement de ce fonds de concours le SCoT Nord Isère livrera sous forme numérique et papier un exemplaire de chaque étude mentionnée.

Après en avoir délibéré le comité syndical

- approuve le principe d'une convention financière avec le syndicat mixte du SCoT Nord Isère afin de lui assurer le versement d'un fonds de concours de 30 000 € pour la reprise des études versées aux travaux de modification du SCoT de la Grande Région de Grenoble
- dit qu'à l'appui du versement de ce fonds de concours le SCoT Nord Isère livrera sous forme numérique et papier un exemplaire de chaque étude mentionnée.
- autorise le président à signer cette convention et à en assurer la mise en œuvre selon les dispositions délibérées.

Vote : à l'unanimité

Voix pour : 6 954,24

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Grenoble, le 7 juin 2017

Le Président

Yannik OLLIVIER

